

Le 15 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Classes à Horaires Aménagés du Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque : place aux inscriptions !

Concilier pratique artistique et scolarité c'est possible grâce aux Classes à Horaires Aménagés (CHA) qui consistent à aménager le temps scolaire pour y intégrer des pratiques artistiques dispensées par le Conservatoire. Au Pays Basque, ces classes sont accessibles dès le CE1 et se poursuivent jusqu'au lycée. Les inscriptions débuteront le 1^{er} avril prochain.

En complément de leur formation scolaire, les élèves reçoivent une formation artistique grâce à un aménagement des horaires de cours. Ce dispositif est une responsabilité pédagogique partagée entre l'Éducation Nationale et le Conservatoire, en partenariat avec les villes de Bayonne et de Biarritz et les établissements scolaires partenaires. Les élèves sont encadrés par une équipe pédagogique qualifiée, agréée par le Ministère de la Culture et la Direction Académique. Les enseignements artistiques sont assurés sur les temps scolaires pour la musique ; scolaire et périscolaire pour le théâtre et la danse. Les inscriptions en CHA sont dérogatoires de la carte scolaire. Ainsi les élèves du Pays Basque et du Sud des Landes qui souhaitent concilier pratique artistique et scolarité peuvent bénéficier de cette opportunité.

Concilier pratique artistique et scolarité dès le primaire

Plusieurs établissements scolaires des Ville de Bayonne et Biarritz proposent à leurs élèves d'intégrer une classe à horaires aménagés. Deux à trois après-midis sont dédiées à la pratique artistique, en fonction du niveau scolaire des élèves.

- Pour la pratique de la musique (instrument et chant), l'École Maurice Ohana à Bayonne propose une CHA dès le CE1.
- Pour la pratique du théâtre :
 - > L'École primaire Charles Malégarie aux Hauts de Bayonne propose une CHA dès le CE1. L'école est équipée d'une salle dédiée, ceux sont donc les professeurs du Conservatoire qui se déplacent directement dans l'école pour dispenser les cours hebdomadaires.
 - > L'École primaire du Braou à Biarritz propose une CHA dès le CE1. Le Conservatoire se déplace dans l'école pour dispenser les cours.
- Pour la danse, l'École primaire Jules Ferry à Biarritz propose une CHA dès le CE2. Les cours sont dispensés sur le site du Conservatoire à Biarritz, mitoyen de l'école.

Un enseignement à débiter ou à poursuivre au collège

Pour la pratique de la musique, les élèves peuvent poursuivre l'enseignement artistique à Bayonne, au collège Marracq, ou au collège Jean Rostand de Biarritz pour la danse.

Pour intégrer une CHA à partir du collège il n'est pas nécessaire d'être issu d'une CHA primaire et d'avoir suivi ce type de dispositif au préalable. Les CHA sont ouvertes à toutes et à tous sous condition d'admission.

Au lycée pour les amateurs ou les futurs professionnels, c'est possible grâce aux horaires facilités.

Avec le cycle amateur, c'est l'opportunité pour des lycéens de poursuivre leur scolarité avec des horaires facilités tout en suivant parallèlement un apprentissage de la musique ou de la danse au Conservatoire, sur les sites de Bayonne et Biarritz. Ces aménagements sont directement gérés en lien avec les établissements. Les horaires sont facilités, mais le volume horaire des cours au lycée reste le même.

Le cycle d'orientation professionnelle (COP) s'adresse en priorité aux lycéens spécialement motivés et au potentiel artistique reconnu. Ce cycle a pour vocation de préparer à l'entrée dans des établissements tels que les Conservatoires nationaux supérieurs, les Pôles d'enseignement supérieur et les écoles supérieures européennes. Il permet d'atteindre un niveau de maîtrise et de connaissance pouvant mener à la professionnalisation.

Ces deux cycles sont accessibles sur auditions en lien avec les lycées :

- Lycée Cassin à Bayonne pour la pratique de la musique et de la danse contemporaine
- Lycée Malraux à Biarritz pour la pratique de la danse classique.

Admissions, inscriptions et informations

Des réunions d'informations sont organisées en mars et en avril en ligne et dans les établissements scolaires. Les dates de ces réunions seront disponibles et mises à jour régulièrement sur le site du Conservatoire. Les admissions sont soumises à l'examen du dossier de l'élève et à une audition. Les inscriptions sont à faire auprès du Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque entre le 1^{er} avril et le 5 mai 2021.

Pour toutes informations, le Conservatoire Maurice Ravel est joignable au 05 59 31 21 70 ou par email à contact@cmdt-ravel.fr.

www.cmdt-ravel.fr

